**Organisateur : Iseta Alternance / Alter-co**

**3260 route d’Alberville 74320 Sevrier**

altergrenier@gmail.com

**Attestation et inscription**

**Vide Grenier ISETA-ECA Sevrier du 18 Mai 2025**

**(A renvoyer avant le vendredi 16 Mai 2025 avec le règlement en chèque à l’ordre d’Alter-co)**

Je soussigné(e) :

**Nom** : …………………………………………………………………… **Prénom** : …………………………………………………………

**Adresse :** ………………………………………………………………………………………………………………………………………..

**Tél :** ………………………………………………………………… **Mail :** ………………………………………………………………….

**Déclare sur l’honneur : ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce), ne participer qu’à deux manifestations de même nature dans l’année, y compris celle-ci.**

Atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement du vide-grenier (au dos du bulletin)

**Fait à** : …………………………………………. **le** : ……………………………………… **Signature**:

……………………………………………………………………………………………………………………………………………

**INSCRIPTION au vide grenier de l’ISETA de Sevrier du dimanche 18 Mai 2025**

Nom :…………………………………….. Prénom :………………………………..

Je réserve (à cocher) :

* 5€ Le mètre linéaire
* 9€ Les 2 mètres linéaires
* 14€ Les 3 mètres linéaires
* 18€ Les 4 mètres linéaires

Réservation minimum de 4 mètres linéaires pour le stationnement de votre véhicule derrière votre stand. Le véhicule ne peut pas dépasser la longueur de l’emplacement réservé ! Merci de votre compréhension.

**Je m’engage à arriver le dimanche 18 Mai 2025 entre 6H et 8H et à laisser l’emplacement propre à mon départ**

En cas de désistement le jour-même, le chèque ne sera pas restitué. Pas d’inscription le jour-même.

**Association ALTER-CO**

**REGLEMENT DU VIDE GRENIER D’ISETA SEVRIER**

**Article 1** : Cette journée est organisée par l’Association ALTER-CO de ISETA ALTERNANCE.   
Elle se tiendra sur le parking visiteurs et les différentes allées du site.   
**Article 2** : Seuls peuvent exposer les particuliers. Les objets proposés demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires. Ne peuvent être vendus que des objets usagés qui n’ont pas été achetés pour la revente. Les exposants s’engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.   
Armes, animaux et alimentation ne peuvent être proposés sur les stands.   
Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses et autres détériorations et se dégagent de toute responsabilité en cas d’accident corporel ou matériel.   
**Article 3** : L’installation se fera le **dimanche 18 Mai 2025 de 6 h à 8 h sur l’emplacement affecté par les organisateurs.**L’endroit devra être rendu nettoyé et débarrassé de tous déchets.   
**Pour des raisons de sécurité, il est interdit de quitter les lieux avant 16h30.**   
**Article 4** : Les inscriptions ne seront prises en compte qu’après la validation de votre fiche d’inscription et du présent règlement ainsi que la réception de votre règlement.   
**Aucune réservation ne sera enregistrée par téléphone. Les emplacements seront attribués par ordre chronologique d’inscription.**   
**Article 5** : Après la validation de votre inscription, vous vous verrez attribué un emplacement numéroté non modifiable.   
**Aucun véhicule ne sera autorisé sur le site (après le déchargement)  
Un parking obligatoire est prévu**. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seuls les organisateurs sont habilités à le faire si nécessaire.   
**Article 6** : Les places non occupées à partir de 8h00 ne seront plus réservées et pourront être attribuées à d’autres exposants. Les sommes versées resteront acquises à l’association organisatrice, de même en cas d’annulation.   
Le vide-grenier se déroulant en plein air, aucun remboursement ne sera effectué en cas d’intempéries. Prévoir les abris en conséquence.   
**Article 7** : La présence à cette journée implique l’acceptation du présent règlement. Ce vide-grenier est organisé par des bénévoles ayant pour but de financer un voyage à caractère pédagogique.

**Ps : Un stand de restauration sera à votre disposition sur place de 9h à 17h**